Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901524-20251210-2025_79-DE

République Française
Département FINISTERE
Mairie de MOTREFF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Vote
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
05/12/2025

N° de la délibération
2025-79

L'an deux mille vingt-cinq le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Motreff s'est réuni sous la présidence de Monsieur FÉAT Samuel, à la salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances.

***Présents** : FÉAT Samuel, Maire, **Mmes :** BOULZENNEC Isabelle, TRANCHARD Rachelle, DANIEL Véronique, GLÉHEN Stéphanie, TANGUY Céline et **MM :** KERAVAL Dominique, LE NOUY Michel, GUILLEMOT Olivier, KERAVIS David, LANNEVAL Yoann et POIGNONEC Yannick.*

***Absents ayant donné procuration** : TRANCHARD Audrey à TANGUY Céline et THÉPAULT Christophe à POIGNONEC Yannick*

***Absent(s) :** néant*

Le quorum est atteint.

***A été nommé secrétaire** : Monsieur KERAVAL Dominique*

Tarifs eau et assainissement pour 2026

Rapporteur : Isabelle BOULZENNEC

Madame Isabelle BOULZENNEC présente aux membres du conseil municipal les dépenses, les recettes et les tarifs inhérents à la gestion du service de l'eau.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'appliquer les tarifs Hors Taxes suivants pour l'année 2026 :

Eau	Abonnement	65,47€
	Consommation de 0 à 200 m^3	1,39€
	Consommation au-delà de 200 m^3	1,07€
Assainissement	Abonnement	65,47€
	Consommation de 0 à 200 m^3	1,18€
	Consommation au-delà de 200 m^3	0,86€

A ces tarifs s'ajoutent, pour tous les usagers, les redevances pour l'agence de l'eau :

- Redevance sur la consommation eau potable : 0,32€/m^3
- Redevance performance des réseaux eau potable : 0,06€/m^3
- Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif : 0,14€/m^3

A Motreff, le 10 Décembre 2025

Le Maire,
Samuel FÉAT